

# DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 15 novembre 2013 à 15 h, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni au SDIS sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

<u>Membres présents</u>: Madame Sylvie Lopez, 3<sup>ème</sup> vice-présidente du bureau du conseil d'administration et Messieurs Jean-Claude Anglars, président du bureau du conseil d'administration et Fernand Nicolau, membre du bureau.

<u>Membres absents ou excusés</u>: Madame Monique Aliès, 2<sup>ème</sup> vice-présidente du bureau du conseil d'administration, et Monsieur Serge Roques, 1<sup>er</sup> vice-président du bureau du conseil d'administration.

<u>Date de convocation</u>: 7 novembre 2013 conformément aux dispositions du règlement intérieur relatives aux modalités de convocation d'une nouvelle réunion suite à l'annulation de la réunion du 4 novembre qui n'a pu se tenir faute de quorum.

#### 2 - CONVENTIONNEMENTS

Vu le rapport n° 4.

Le bureau du conseil d'administration est amené à délibérer sur les propositions de conventionnements ci-dessous dans le cadre de la délégation que lui a donné le conseil d'administration :

## L'accueil de stagiaires

Le centre de secours de Rodez a accueilli du 14 au 16 octobre 2013 quatre élèves de troisième : un du collège privé St Joseph à Marcillac, un du collège Monts & Lacs à Salles Curan, un du collège Georges Rouquier à Rignac et un du lycée professionnel Alexis Monteil à Rodez. Il va également accueillir, du 18 au 23 novembre 2013 quatre élèves de troisième du collège Jean Moulin à Rodez, du 2 au 4 décembre 2013 une élève de troisième du collège Marcel Aymard à Millau et deux élèves du collège Sacré-cœur à Rodez, du 16 au 18 décembre 2013 trois élèves de troisième du collège St-Joseph à Rodez et un élève du lycée professionnel Foch à Rodez, du 24 au 26 février 2014 un élève de troisième du collège Les Quatre Saisons à Onet le Château. Des conventions relatives à l'organisation de stage d'observation en milieu professionnel ont été signées entre les différentes parties concernées.

Le centre de secours de Saint-Affrique a accueilli du 7 au 11 octobre 2013 une élève de la classe de première du bac professionnel "Prévention Sécurité" de l'Institut Eurosecurimed à Béziers (34). Une convention de stage d'études en entreprise a été signée entre les parties concernées.

Le centre de secours de Millau va accueillir du 16 au 20 décembre 2013 quatre élèves de troisième du collège Jeanne d'Arc à Millau pour un stage d'observation. Des conventions relatives ont été signées entre les différentes parties concernées.

Le service technique a accueilli du 4 au 6 novembre 2013 un élève de classe de troisième du collège Notre Dame à Baraqueville. Une convention de stage relative à l'organisation de séquence d'observation en milieu professionnel a été signée entre les parties.

### La mise à disposition d'infrastructures pour formations et entraînements

Conventionnement avec la maison d'accueil Sainte Claire de Villefranche de Rouergue qui dispose d'un bâtiment particulièrement bien adapté aux manœuvres incendie pour la réalisation d'une formation le 14 septembre 2013.

Conventionnement avec la communauté de communes de Millau Grands Causses pour le prêt de l'ancienne bergerie dite Jasse du Cade a été signée avec la communauté de communes de Millau Grands Causses, gestionnaire du site. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Conventionnement avec la commune de Rodez pour la mise à disposition de salles sportives de l'Amphithéâtre pour l'entraînement des sapeurs-pompiers du centre de secours de Rodez pour l'année 2013

Conventionnement avec la communauté d'agglomération du Grand Rodez pour la mise à disposition du pôle aquatique(Aquavallon et piscine d'Onet le Château) pour l'année.

Conventionnement avec la Société Fromagère de Rodez pour la mise à disposition, sur une période d'un an tacitement reconductible, d'un bâtiment dit "ancien bâtiment concierge" particulièrement bien adapté à l'entraînement des sapeurs-pompiers dans le cadre de la formation aux manœuvres « incendie et risques chimiques ». En contre partie de ce prêt, dans le cadre de ses prérogatives, le SDIS prend en charge le recyclage ARI des agents de la Société.

Conventionnement avec le garage Cayla à Villefranche de Rouergue, propriétaire d'une casse PL située à l'intersection de la route de Montauban et de la route de Monteils sur la commune de Villefranche de Rouergue, pour la réalisation d'une manœuvre départementale sur le thème « sauvetage et déblaiement ».

# La réalisation de formations

Le SDIS du Vaucluse organise une formation aux risques radiologiques de niveau 2 (stage RAD2) du 9 au 17 décembre 2013 à laquelle vont participer deux sapeurs-pompiers du SDIS 12. Par convention le SDIS 12 s'engage à verser au SDIS 84 le coût de la formation et de l'hébergement en pension complète, à savoir un total de 2 590 € pour les deux stagiaires.

Le SDIS du Tarn & Garonne a organisé une formation aux interventions en milieu périlleux (IMP 1) à laquelle ont participé cinq sapeurs-pompiers de l'Aveyron. Par convention, le SDIS 12 s'est engagé à verser le coût de la formation et de l'hébergement en pension complète, à savoir un total de 2 463 € pour les cinq stagiaires.

Un sapeur-pompier aveyronnais a participé au stage de formation à l'emploi de scaphandrier autonome léger (SAL), avec formation initiale de plongeur -20m (PLG 1), organisé par le SDIS des Pyrénées Atlantiques. Par conventionnement, le SDIS 12 s'est engagé à verser au SDIS organisateur la somme de 2 669,17 € correspondant au coût de cette formation et de l'hébergement en pension complète pour un stagiaire.

Un lieutenant des sapeurs-pompiers de l'Aveyron a participé à la formation de chef de Cellule Mobile d'Intervention Chimique (Chef CMIC), avec unité de valeur risques chimiques et biologiques (RCH3), organisé par le SDIS de la Gironde. Par conventionnement, le SDIS 12 s'est engagé à verser au SDIS organisateur la somme de 2 387,19 € représentant le coût des frais de formation et de déjeuner du stagiaire.

Dans le cadre de la formation Feux de Forêts (FDF2) organisée à Nant du 23 au 27 septembre 2013, les 15 participants ont été hébergés en pension complète dans le village vacances « Domaine du Roc Nantais » à Nant. Par convention, le SDIS 12 s'est engagé à verser à l'association SoleilEvasion, propriétaire des lieux, la somme de 2 805,00 € à l'issue du séjour.

La psychologue du SDIS va participer à une action de formation « niveau 3 : accompagnement et management des morts violentes » organisée par l' AEPSP à Charbonnières les Bains (69260). Par conventionnement, le SDIS s'est engagé à verser à l'organisateur la somme de 630 € représentant les coûts de formation, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du stagiaire restant à la charge du SDIS.

### Perception de recettes

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, ou son représentant titulaire du brevet de prévention, préside les jurys d'examens sanctionnant les formations des personnels des services de sécurité incendie des établissements recevant du public. Le Greta Quercy Rouergue a organisé un jury le 5 juillet 2013 et le 3 octobre 2013 au lycée Monteils. Par conventionnement, le Greta s'est engagé à verser au SDIS 12 la somme totale de 861,40 € à l'issue des prestations sur présentation d'un état des sommes à payer.

Le SDIS possède un véhicule Renault Clio 3 destiné à l'entraînement en milieu aquatique. En particulier, il est utilisé pour des exercices « inondations » qui se déroulent dans le bassin d'eaux vives de Millau. Par convention, ce véhicule peut être mis à disposition d'autres SDIS à titre gracieux et sous réserve que la manœuvre ait lieu dans le bassin d'eaux vives de Millau et en présence de deux sapeurs-pompiers du SDIS de l'Aveyron qui assurent la mise en place du véhicule dans l'eau, sa sortie ainsi que la sécurité des personnels lors de son utilisation. En contrepartie, le SDIS utilisateur s'acquitte d'un forfait de quatre indemnités horaires officier par demi-journée de mise à disposition des deux sapeurs-pompiers aveyronnais. Une convention a été signée avec le SDIS du Gard pour la journée du 24 septembre 2013 et avec le SDIS du Vaucluse pour la journée du 10 octobre 2013.

Le SDIS de l'Aveyron a réalisé une action de formation « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) » au collège St Michel à Belmont-sur-Rance au cours des mois de mai et juin 2013. Une convention a été signée entre les parties et fixent à 1 203,50 € les frais de formation que le directeur de l'établissement s'est engagé à rembourser.

Dans le cadre de la formation PHTLS (Pre Hospital Life Support) organisée par le SDIS 12, un des agents de l'hôpital Émile Borel à Saint-Affrique a participé à la session qui s'est déroulée les 24 et 25 octobre 2013. Une convention d'engagement financier a été signée avec l'hôpital pour le paiement des frais de formation qui s'élèvent à 600 € et, le cas échéant, les frais d'hébergement en pension complète dans les locaux de l'école départementale sur la base des tarifs votés par le conseil d'administration.

#### **Divers**

Le SDIS organise le 16 novembre 2013 un cross à Saint-Amans des Côts et a sollicité le conseil général de l'Aveyron pour la mise à disposition gratuite du car podium avec ses équipements et du conducteur, seul habilité à la conduite du véhicule. Une convention formalisant les modalités de ce prêt a été signée le 4 octobre 2013.

Le SDIS a signé avec Sofcap un marché d'assurance risques statutaires pour ses agents permanents. Ce marché a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Sofcap a mis en œuvre le transfert des déclarations d'arrêt de travail et de maladie professionnelle vers l'application Prorisq qui alimente en informations la Banque Nationale des Données du Fonds National de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles. Prorisq est un outil accessible depuis internet, mis gratuitement à disposition des collectivités par la Caisse des Dépôts, qui permet notamment de collecter des données d'accidentologie et de réaliser un suivi des événements déclarés. Ce transfert de données non anonymes a nécessité la signature d'une convention de transfert de données le 5 septembre 2013.

Le SDIS a souhaité accompagner ses agents dans la prévention et la gestion des difficultés liées au stress professionnel, à l'anxiété, à la dépression dans le cadre du travail et les aider à exercer leurs missions dans de bonnes conditions en cas d'interventions difficiles et délicates psychologiquement. Les psychologues de l'ADAVEM (association départementale d'aide aux victimes et de médiation) sont spécialisés dans les thérapies cognitivo-comportementales. Une convention a été signée le 26 juillet 2013 afin de permettre le suivi psychologique par l'ADAVEM de sapeurs-pompiers victimes d'intervention vécue et ressentie comme traumatisante. Le psychologue de l'ADAVEM interviendra au taux horaire de 30 € à l'issue d'une prise en charge initiale effectuée par la psychologue du SDIS. La prise en charge est plafonnée à 3 entretiens cliniques par sapeur-pompier.

Un exercice de grande ampleur (Orsec Novi) a été organisé les 18 et 19 octobre 2013 à la demande de la préfecture de l'Aveyron sur le secteur de Millau. L' École des Métiers de l'Animation et des Techniques d'Ambiance « The Village » à Saint-Affrique a été sollicitée afin que ses stagiaires jouent le rôle de victimes bénévolement ; le SDIS prenant en charge leur transport et leur repas. Une convention a été élaborée et signée entre les parties.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- autorise la conclusion de ces conventionnements dont certains ont d'ores et déjà été signés en raison des délais impartis,
- autorise le président à les signer ainsi que tous les documents y afférents.

Fait à Rodez, le

17 DEC. 2013

Le Président,

Jean-Glaude Anglars